

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE- FRATERNITE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2023

37 membres en exercice
16 présents – 13 pouvoirs – 29 votants
Convocation adressée et publiée le 4 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 octobre à 10 heures 30 le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est assemblé en partie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Daniel LEVEL, Maire de la commune déléguée de Fourqueux (78).

Etaient présents :

Marie-Hélène AUBERT Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines - Maire de Jouy-en-Josas (78) – Laetitia BOISSEAU Conseillère départementale du Val d'Oise (95) - Myriam BRENAC Maire de Chavenay (78) - François-Gilles CHATELUS Adjoint au Maire de Versailles (78) – Michel DELAMAIRE Adjoint au Maire de Feucherolles (78) – Huguette FOUCHE Conseillère régionale, Adjoint au Maire de Montesson (78) - Nathalie JAQUEMET Adjointe au Maire de Bougival (78) – Josette JEAN Conseillère départementale des Yvelines – Maire de Condé-sur-Vesgre (78) - Nicolas KOWBASIUK Adjoint au Maire de Taverny (95) – Laurent LAMBERT Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Adjoint au Maire de Pontoise (95) – Florence MARY Adjointe au Maire de Soisy sous Montmorency (95) – Sylvie PESLERBE Adjointe au Maire d'Asnières-sur-Oise (95) – Denise PLANCHON Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, Maire de Neauphle-le-Vieux (78) - Martine QUIGNARD Maire de Lainville-en-Vexin (78) – Sylvain TANGUY Maire du Plessis-Pâté (91).

Pouvoirs :

Laurence BACLE Adjointe au Maire de Villiers-Saint-Frédéric (78) donne pouvoir à Sylvie PESLERBE Adjointe au Maire d'Asnières-sur-Oise (95) - Marie-Josée BEAULANDE Maire d'Eaubonne (95) donne pouvoir à Laetitia BOISSEAU Conseillère départementale du Val d'Oise (95) - Dominique BOUGRAUD Présidente déléguée du Conseil départemental de l'Essonne (91) donne pouvoir à Myriam BRENAC Maire de Chavenay (78) - Martine CINOSI – GIRARD Conseillère départementale de l'Essonne (91) donne pouvoir à Sylvain TANGUY Maire du Plessis-Pâté (91) - Grégory GARESTIER Conseiller départemental des Yvelines – Maire de Maurepas (78) donne pouvoir à Michel DELAMAIRE Adjoint au Maire de Feucherolles (78) - Christian LAGIER Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Plaine Vallée, Maire de Piscop (95) donne pouvoir à Daniel LEVEL Maire de la commune déléguée de Fourqueux (78) - Jean-René MARTEL Adjoint au Maire d'Herblay (95) donne pouvoir à Laurent LAMBERT Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Adjoint au Maire de Pontoise (95) – Françoise NORDMANN Maire de Beauchamp (95) donne pouvoir à Nicolas KOWBASIUK Adjoint au Maire de Taverny (95) – Anne PELLETIER LE BARBIER Maire de Bièvres (91) donne pouvoir à Denise PLANCHON Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, Maire de Neauphle-le-Vieux (78) - Nadine RIBERO Adjointe au Maire d'Athis-Mons (91) donne pouvoir à Florence MARY Adjointe au Maire de Soisy sous Montmorency (95) – Alexandra ROSETTI Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire de Voisins-le-Bretonneux (78) donne pouvoir à Nathalie JAQUEMET Adjointe au Maire de Bougival (78) – Abdoulaye SANGARE Adjoint au Maire de Cergy (95) donne pouvoir à François-Gilles CHATELUS Adjoint au Maire de Versailles (78) – Dominique VEROTS Maire de Saint-Pierre-du-Perray (91) donne pouvoir à Martine QUIGNARD Maire de Lainville-en-Vexin (78).

Absents, excusés :

Sylvie BARBERI Adjointe au Maire de Cerny (91) - Benjamin CHKROUN Conseiller régional, Adjoint au Maire d'Engghien-les-Bains (95) - Gabriel CRUZILLAC Adjoint au Maire d'Arpajon (91) - Raoul JOURNO Adjoint au Maire du Plessis-Bouchard (95) - Cédric PEMBA-MARINE Maire du Port-Marly (78) - Éric TONDU Maire de Maulette (78) - Jean-François VIGIER Vice-Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Maire de Bures-sur-Yvette (91) - Francisque VIGOUROUX Maire d'Igny (91).

Délibération n° 2023-51 portant sur le témoignage de reconnaissance du Conseil d'administration à M. Daniel LEVEL à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Le président,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication

Publié le 18 octobre 2023

Conseil d'administration du 12 octobre 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2023

Délibération 2023 – 51

Objet

Témoignage de reconnaissance du Conseil d'administration à M. Daniel LEVEL à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Le régime juridique applicable aux cadeaux offerts par les collectivités locales et les établissements publics locaux n'est pas déterminé précisément.

Compte-tenu de ce contexte, il est demandé au comptable, dans le cadre des contrôles du juge des comptes, de disposer d'une délibération de la collectivité locale décidant du principe de l'octroi de cadeaux.

En sa qualité de président du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, Monsieur Daniel LEVEL a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du Président de la République en date du 13 juillet 2023, sur proposition du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas GUERINI.

Afin de lui témoigner la reconnaissance du CIG, de son Conseil d'administration et de ses agents, à l'occasion de la cérémonie de réception dans la Légion d'honneur, il est proposé d'acter par délibération le principe d'un cadeau pour un montant maximum de 1000 €.

**Le Conseil d'administration,
Hors la présence du président et sous la présidence de Denise PLANCHON, Vice-Présidente**

- Vu, le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 13 juillet 2023 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur ;
- Considérant la nomination de M. Daniel LEVEL au grade de chevalier de la Légion d'honneur ;

**Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,**

- Valide le principe de l'octroi d'un cadeau à Monsieur Daniel LEVEL, président du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, pour un montant maximum de 1 000 € ;
- Inscrit les crédits au budget ;
- Donne tout pouvoir à Madame Denise PLANCHON Vice- Présidente pour signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

Pour extrait conforme,



La Vice- présidente,


Denise PLANCHON

Vice-Présidente de la Communauté de Communes
Cœur d'Yvelines
Maire de Neauphle-le-Vieux